



P 11-15 Une année d'actions au service de tous

Nouvelle convention

L'Italie à l'affiche

Traditions à l'honneur





Un nouvel équipement pour les clubs de la ville

4 à 5

C'est d'actu

- Retour sur l'inauguration du Complexe multisports
- Renouvellement du partenariat local avec Pôle emploi

6 à 7

Zoom sur

- Les écoliers s'expriment sur la laïcité
- Les actions du Conseil d'Administration Jeunesse du CSO
- La campagne de recensement est lancée
- Les démarches pour voter aux municipales
- La disparition de Gerda Milon

8 à 9

Vivre ensemble

- Le programme du festival "L'Italie fait son cinéma"
- Les rendez-vous du CDC en janvier



La nouvelle édition du Pastrage

11 à 15

Dossier

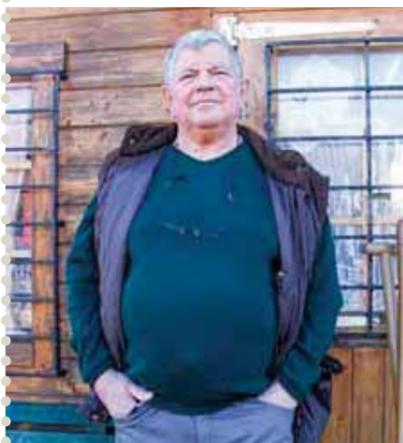
- Le bilan des actions municipales entreprises en 2019

Sommaire

16 à 17

Portrait

Jean-Pierre Barbet



20 à 25

Retour en images

26 à 27

Agenda

Trois nouvelles expositions à découvrir à la MCN



Services

Numéros utiles :

- Mairie04 90 47 17 29
- Bureau d'Information
- Touristique04 90 47 98 40
- Maison des Associations .. 04 90 47 81 27
- Maison du Citoyen04 90 47 95 68
- Espace Emploi 04 90 47 38 81
- CCAS04 90 47 00 17
- Médiathèque04 90 47 27 49
- Espace Multimédia04 90 47 95 56
- MCN04 90 55 12 56
- Maison de la Crau04 90 47 02 01
- CDC04 90 47 06 80
- CSO 04 86 52 03 30
- Pôle Jeunesse04 90 47 95 55
- Radio Soleil FM..... 04 90 47 15 26
- Police Municipale.....04 90 47 95 52
- Gendarmerie04 90 47 25 11
- Centre de Secours 18 ou 15
ou 04 90 54 54 90

- Médecin de garde 15
(ou la Maison médicale d'Arles, située à l'entrée des urgences de l'hôpital, les samedis de 12h à 24h et les dimanches et jours fériés de 8h à 24h)
- Dentiste de garde0 892 566 766
(dimanches et jours fériés - 0,40 €/min)
- Vétérinaire de garde ...04 90 47 35 34
ou 06 43 73 71 75 (7j/7 - 24h/24)

Pharmacies de garde

Du 27 décembre au 3 janvier :

- Pharmacie des Alpilles,
10 avenue des Alpilles

Du 3 au 10 janvier :

- Pharmacie Gombert,
ZA du Salat (centre commercial)

Du 10 au 17 janvier :

- Pharmacie Nicolau-Sabadie,
rue Faraman

Du 17 au 24 janvier :

- Pharmacie des Manades,
66 avenue de la République

Du 24 au 31 janvier :

- Pharmacie des Alpilles,
10 avenue des Alpilles

Un vœu collectif réalisé

Le 7 décembre dernier, le vœu collectif du Complexe multisports s'est enfin concrétisé. Je vous propose de revenir sur la genèse de cet équipement d'exception, que j'ai toujours suivie de près, notamment lorsque j'étais Adjoint à la Vie Associative.

Avant d'inscrire ce complexe dans notre programme pluriannuel d'investissement, Claude Vulpian, alors maire de la commune, avait demandé au Comité Communal de Concertation (CCC) son avis concernant l'intérêt d'une telle structure, au regard des installations existantes. Les membres de l'instance ont alors pris le temps nécessaire pour aller à la rencontre de chaque club sportif et, suivant une méthodologie précise, ils les ont interrogés sur leurs pratiques ainsi que leurs besoins. Les dirigeants ont alors tous été invités à donner leur avis quant à la pertinence d'un nouvel équipement, qui pourrait éventuellement regrouper diverses installations (stades, piste d'athlétisme, gymnase et autres salles...).

Dans son rapport, remis en 2010 à la Municipalité, le CCC a indiqué que les clubs souhaitaient clairement pouvoir conserver leurs espaces d'entraînement historiques. Le principal besoin exprimé portait sur un nouvel équipement, conforme aux normes fédérales et en capacité d'accueillir un large public. C'est ce projet qui répondait au mieux aux perspectives de développement des clubs et aux ambitions sportives des équipes saint-martinoises.

En raison de l'annulation du PLU de 2011, il a fallu attendre sa révision pour relancer cette réalisation. En s'appuyant sur le rapport du CCC et sur les entretiens qui se sont poursuivis avec les dirigeants des clubs, les élus et techniciens ont actualisé les besoins afin d'affiner le projet. Une fois le cahier des charges défini, un concours d'architectes a été lancé, remporté par un groupement de professionnels du département (Atelier TR, Arcadia, Vestech et TPF-I). Tout en répondant aux exigences des clubs et fédérations, leur proposition remplissait deux autres critères d'importance : le caractère écoresponsable du bâtiment et ses références à l'histoire patrimoniale de Saint-Martin de Crau, avec sa façade en galets de Crau. Le projet des architectes a été présenté aux clubs qui ont pu faire part de leurs dernières recommandations. J'ai donc signé le marché de maîtrise d'œuvre en février 2017 et nous avons pu poser la première pierre de cet édifice en juin 2018. La dernière étape aura lieu à partir du 6 janvier, date à laquelle les clubs pourront l'occuper. Nous leur adressons tous nos vœux de réussite au sein de cette nouvelle enceinte sportive. Et en ce début d'année 2020, je vous souhaite, chères Saint-Martinoises et chers Saint-Martinois, une belle et heureuse année !



“ C'est ce projet qui répondait au mieux aux perspectives de développement des clubs et aux ambitions sportives des équipes saint-martinoises ”

Dominique TEIXIER
Maire de Saint-Martin de Crau

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr

Date de dépôt légal : 26/01/2011 - N° ISSN : 1636-1652

Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Dominique Teixier

Rédaction : Vardia Heilmann, Delphine Munier, Aurélie Faure et Yvan Cambouliès / Tél. 04 90 47 98 42
communication@stmartindecrau.fr

Maquette : Thierry Sancho - Photos : Adobe Stock Photos et service Communication

Impression : Imprimerie Caractère, 57 montée de Saint-Menet, ZI Delta Industrie, 13011 Marseille

Distribution : association ACTUS - Tirage 7 000 ex.





Le terrain idéal pour le haut niveau

Le 26 juin 2018, la Municipalité procédait à la pose de la première pierre du Complexe multisports. Dix-huit mois plus tard, les élus se sont retrouvés pour inaugurer l'imposant bâtiment, conçu pour accueillir notamment des compétitions nationales. Avec la livraison de ce nouvel équipement, l'activité sportive saint-martinoise n'en sera que plus dynamique. La Ville vient d'ailleurs d'être récompensée pour sa politique en la matière par la remise du label "Terre de Jeux 2024".

Samedi 7 décembre, il y avait foule aux abords de la construction récemment implantée en zone artisanale du Salat. Parce qu'il était officiellement inauguré ce jour-là, le Complexe multisports a attiré de nombreux Saint-Martinois mais aussi des sportifs et personnalités du territoire, tous curieux et impatients de découvrir l'équipement. Eric Quintin, joueur de la première équipe de France de handball à avoir remporté une médaille olympique (en 1992 à Barcelone), avait également fait le déplacement.

La cérémonie a débuté avec la traditionnelle coupure du ruban tricolore devant l'entrée du bâtiment. Ce geste symbolique vient ainsi parachever un projet ambitieux, imaginé avec et pour les clubs saint-martinois utilisateurs afin d'anticiper l'évolution

de leurs effectifs et de leurs performances. C'est d'ailleurs un point que le Maire a souligné en ouverture de son allocution : "Ce nouvel espace, d'une surface de plancher de 2 800 m², permettra une pratique sportive, des rencontres, des compétitions et des événements dans des conditions optimales et encouragera les résultats sportifs".

L'apport positif du sport

Il a ensuite tenu à rappeler l'importance de la pratique d'une activité sportive dont les bienfaits sont multiples. En plus d'être une source d'épanouissement personnel, le sport est aussi un vecteur de lien social et de cohésion ainsi qu'un outil pédagogique unique. "La politique sportive menée par la Commune se caractérise notamment par un volume d'utilité sociale très élevé. Elle ne se mesure donc pas uniquement en termes budgétaires mais aussi et surtout en termes de valeurs humaines, portées par tous nos bénévoles associatifs (...) Pour Saint-Martin de Crau, les services assurés par les clubs sportifs ont une véritable valeur ajoutée, notamment (...) si l'on considère l'apport positif du sport sur la santé, l'éducation et le bien-vivre ensemble. Il en est de même pour les personnes en situation de handicap, pour qui le sport est l'un des premiers vecteurs de rééducation fonctionnelle, un moyen favorisant l'autonomie, la possibilité de partager avec les autres un environnement commun."

Terre de Jeux 2024

La ville compte plus de 2 500 licenciés dans les clubs sportifs. A cela s'ajoutent quelque 2 000 élèves utilisant chaque semaine les équipements municipaux. Par ailleurs, plusieurs équipes saint-martinoises peuvent prétendre au niveau supérieur à court ou moyen terme. C'est le cas de celle de handball qui pourrait évoluer en Nationale l'an prochain. Dans ce contexte, le Complexe multisports vient compléter durablement les installations existantes. Il permet de répondre, d'une part, aux besoins exprimés par les clubs sportifs pour leur développement et, d'autre part, aux exigences des normes d'homologation des enceintes sportives pour l'accueil de grandes compétitions et événements sportifs majeurs.

D'ailleurs, en lien avec les Jeux Olympiques de 2024 qui se dérouleront à Paris, 500 villes françaises, dont Saint-Martin de Crau, se sont vues décerner le label "Terre de Jeux 2024". Il récompense l'engagement en matière d'activités sportives et l'accompagnement des pratiques favorisant la santé.

Après le discours du Maire, le public a pu découvrir les nouveaux aménagements. Robert Moschini, l'ingénieur pilote de l'opération représentant le maître d'ouvrage, et Teddy Retailleau, un des architectes en charge du projet, en ont présenté toutes les caractéristiques. Puis, les joueurs de hand et de basket ont testé les installations et ont montré, au passage, leur plaisir d'évoluer dans ce nouveau cadre.



La nouvelle convention signée

Le 4 décembre dernier a été signée la nouvelle convention de partenariat local entre la Municipalité et Pôle emploi. L'occasion de faire le point sur la situation actuelle de l'emploi dans la commune et les axes de travail prioritaires à conforter ou à développer.

C'est en présence d'Angélique Ricordel-Papin, directrice du Pôle emploi d'Arles, qu'a été signée le mercredi 4 décembre en salle du Conseil la convention de coopération partenariale entre la Ville et Pôle emploi. Renouvelée tous les trois ans, elle a pour but de formaliser la mise en commun des moyens des deux structures afin de favoriser l'emploi. "Cette coopération va en direction des personnes qui ont besoin d'un appui personnalisé dans leur recherche d'emploi ou dans la construction de leur projet professionnel", a expliqué la directrice. Tout particulièrement les publics les plus fragilisés que sont les seniors, les jeunes ayant un bas niveau de qualification et les demandeurs d'emploi de longue durée.

Parmi les objectifs privilégiés : les accompagner dans le virage du digital et faire des outils numériques un levier d'accès ou de retour à l'emploi. Il sera aussi possible, pour ceux qui le souhaitent, de réaliser

les entretiens avec les conseillers Pôle emploi en visioconférence depuis l'Espace Emploi de Saint-Martin. Une amélioration pratique pour les personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité.

431 retours à l'emploi

Cette nouveauté va dans le sens des ambitions communes rappelées par le Maire que sont, notamment, un accueil de proximité de qualité et la mise à disposition d'outils facilitant la relation entre les personnes au chômage et les professionnels. Organisée en mars et mise en place en partenariat avec 62 entreprises locales, l'édition 2019 du Forum de l'Emploi a permis de proposer 726 postes à pourvoir. Cette année, l'Espace Emploi a accompagné 1 013 Saint-Martinois dans leurs démarches d'insertion et/ou de formation. Parmi eux, 431 ont repris une activité. De janvier à octobre 2019, le nombre des demandeurs d'emploi en catégorie A, c'est-à-dire sans emploi et tenus d'en rechercher un, a diminué de 4 % à Saint-Martin de Crau.

Par ailleurs, la dynamique économique est bien présente dans la commune avec, ces trois dernières années, une augmentation de plus de 20 % du nombre d'entreprises artisanales.

Forum des Métiers

La 8^e édition du Forum des Métiers et des Formations aura lieu le vendredi 24 janvier à la Halle des Sports de 9h à 12h et de 13h30 à 15h. Un rendez-vous important destiné aux jeunes mais aussi aux adultes afin de les aider dans leur parcours d'orientation professionnelle.

Organisée par le Centre Social les Oliviers (CSO) et le collège Charloun Rieu, en partenariat avec la Municipalité, le Centre d'Information et d'Orientation d'Arles et les associations de parents d'élèves, cette rencontre est l'occasion idéale pour chacun de confronter ses idées et projets avec des professionnels. En effet, ce Forum figure comme une opportunité de rentrer en contact direct avec un panel très large de métiers. De nombreuses filières de formation seront aussi représentées. L'objectif pour les organisateurs est de proposer un maximum de domaines : agriculture, santé, vente, sport, sécurité et armée, petite enfance, animation, insertion, architecture, bâtiment... tout en offrant un éclairage sur les métiers porteurs du territoire. L'ensemble des collégiens de 4^e et 3^e y participeront, soit un total de 500 élèves, mais il est surtout important de souligner que ce Forum est ouvert à tous et notamment aux adultes.

Ouvert à tous - Entrée libre
Renseignements : 04 90 47 95 55



Laïcité et transmission

Le 9 décembre dernier, soit 114 ans jour pour jour après l'adoption de la loi relative à la séparation des Eglises et de l'Etat, les élèves de CM1 et CM2 étaient invités à échanger leurs ressentis ainsi que leurs questionnements sur le sujet de la laïcité.

"La laïcité, c'est ce qui permet de garantir le pluralisme". C'est l'un des messages retenus et l'une des phrases inscrites sur les affiches réalisées par les élèves des classes de CM1-CM2 du Logisson, Marcel Pagnol et Caphan. Pendant plusieurs semaines, pilotés par leurs enseignants respectifs, ils ont réfléchi sur ce thème pour réaliser différents supports présentés le lundi 9 décembre à la salle Aquil Sian Bèn, à l'invitation de la Municipalité.

A cette occasion et en présence du Proviseur Vie Scolaire de l'Académie d'Aix-Marseille, Eric Rusterholtz, des animations se sont succédé afin de transmettre l'importance de cette notion. Projection d'une vidéo, présentation d'une saynète par des membres de l'Observatoire de la Laïcité de Provence, prises de paroles et questions diverses ont rythmé cet après-midi riche en enseignements. L'ensemble des travaux réalisés par les élèves a ensuite été exposé mi-décembre à la Médiathèque.



Jeunes, et alors ?!

La valeur n'attend pas le nombre des années, la motivation non plus. Au Pôle Jeunesse du Centre Social les Oliviers (CSO), un groupe d'ados est soudé par la volonté de s'investir et de s'engager. Ils ont envie d'agir et joignent la parole aux actes.

Tout a commencé à l'automne 2018. Carla, Clara, Jenna et Imane proposent à leurs animatrices, Elodie et Nelly, de tenir un stand de créations manuelles lors du Marché de Noël. Sitôt accepté, sitôt fait, et le groupe récolte ainsi des fonds pour les plus démunis.

Mais elles préfèrent attendre et utiliser cette cagnotte pour monter d'autres opérations qui permettraient de l'augmenter... Elles misent alors sur un projet prometteur : un loto des formes et des couleurs. *"Pour les adultes, il y a des lotos tout le temps, mais rien n'existe pour les tout-petits, c'est dommage et on s'est dit que ça pouvait intéresser."*

Premier succès

Là encore, pas de temps à perdre ! Elles réalisent un diaporama à l'attention des membres du Conseil d'Administration du CSO, qui validera l'initiative. Entre temps, le groupe s'est étoffé. Imane a dû partir mais d'autres ont pris la relève : Maëli d'abord puis Aliya, Inès, Jessim, Kelyan, Nahel et Yacine. Les mercredis, ils démarchent les commerçants et les grandes enseignes pour obtenir des dotations. Ils investissent aussi une petite partie de leur réserve pour les plus gros lots.

Ils choisissent le jour et l'horaire du loto, le prix des cartons... Et leur travail est récompensé ! Ils enregistrent 178 entrées et réalisent, buvette comprise, un bénéfice de 617 € !

Aujourd'hui, ces 10 copains, âgés de 12 à 17 ans, fourmillent d'idées et ne comptent pas s'arrêter là. Clara explique : *"Nous, en tant que jeunes, on veut montrer qu'on peut s'investir et agir pour la ville, le pays et la planète. On voit les choses en grand et on veut s'engager. On peut organiser beaucoup de choses, aider à notre manière en étant autonomes. On a notre mot à dire !"*

Voyage à Paris

Ils sont si motivés qu'ils ont remporté un appel à projets de la CAF autour de la citoyenneté. Dans ce cadre, ils devraient se rendre à Paris pour découvrir notamment l'Assemblée Nationale ou le Sénat. Par la suite, ils aimeraient se rendre au Parlement Européen et pourquoi pas au Centre Régional d'information des Nations Unies. La subvention couvrira la quasi-totalité des frais mais les jeunes devront s'occuper de tout le reste, supervisés par leurs animatrices : recherche de logements, planning des visites...

En parallèle, pour continuer à récolter des fonds, ils ont animé des ateliers lors du Marché de Noël 2019 et ont même eu le temps d'organiser une soirée film d'horreur pour Halloween. Bravo pour ce bel engagement !



Recensement 2020

Le prochain recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 22 février inclus. Chaque année, un échantillon de 8 % des foyers est concerné.

Trois agents recenseurs sont chargés de la collecte d'informations sur le territoire saint-martinois : Martine Gérard, Marcelle Malicorne

et Yvette Mercier. Munies d'une carte officielle tricolore, elles déposeront à votre domicile des questionnaires accompagnés d'une note explicative. Les réponses, qui seront transmises à l'INSEE, resteront confidentielles et ne pourront donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

Listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars prochains, assurez-vous en amont d'être bien inscrit sur la liste électorale de la commune (désormais gérée au niveau national).

Pour cela, il suffit d'interroger le bureau des Elections, situé à la Maison du Citoyen, ou de consulter votre situation sur le site service-public.fr. Si vous n'apparaissez pas sur le répertoire, il faudra effectuer les démarches administratives nécessaires avant le 7 février 2020.

Quelles démarches ? Pour s'inscrire ou déclarer un changement d'adresse, il faudra vous munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture énergétique ou téléphonique (hors portable), avis d'imposition, attestation d'assurance habitation... Si une personne est



hébergée, elle devra également présenter la pièce d'identité et le justificatif de domicile de l'hébergeant ainsi qu'une attestation d'hébergement.

Notez-le ! Ces démarches peuvent être effectuées en ligne ou au bureau des Elections.



Au revoir Gerda

Agée de 79 ans, Gerda Milon nous a quittés au mois de novembre dernier. D'origine allemande et arrivée à Saint-Martin à la fin des années 1970, elle s'était beaucoup investie dans la vie de la commune. Le souvenir de sa bonne humeur restera longtemps présent.



Née le 21 août 1940 en Prusse-Orientale, Gerda a eu très jeune le goût du voyage et c'est alors qu'elle travaillait comme serveuse à Baden-Baden qu'un premier tournant intervint dans sa vie. Elle y fit la connaissance d'un avocat marseillais qui l'engagea comme jeune fille au pair dans la cité phocéenne. Là, elle y rencontra son futur époux Jacques, policier de profession. Elle le suivit en banlieue parisienne avant qu'il ne se fasse muter à Arles. Ils s'installèrent alors à Saint-Martin en 1978. Mère de quatre enfants, deux filles et deux garçons, Gerda reprit la vie active vers la moitié des années 80 où elle travailla comme employée municipale successivement au bureau d'information touristique, à la piscine, dans les écoles et à la police. Membre depuis longtemps de la chorale de l'Eglise, elle fut aussi très active au sein du club de la Luseto et du Comité de Jumelage Saint-Martin de Crau/Markgröningen. Elle y apportait notamment ses compétences de traductrice et faisait l'unanimité pour son sens du service et son sourire, à jamais présent.

Brèves

Randonnée

Le Brevet pédestre de 20 kilomètres organisé par le Rayon d'Or de la Crau aura lieu le dimanche 19 janvier. Le rendez-vous est donné à Maussane, place de la salle Agora. Les inscriptions seront possibles sur place dès 7h15 pour un départ à 8h. Le retour est prévu au même endroit vers 13h. Le nouveau circuit proposera d'explorer le Mont Paon. Grâce à une allure modérée, même un marcheur non entraîné peut réaliser cette randonnée effectuée en groupe, sans aucun classement et encadrée par des capitaines de route. Deux pauses avec ravitaillement sont programmées en cours de circuit. Participation : 5 € pour les non-adhérents à la Fédération Française de Cyclotourisme et 3 € pour les adhérents (gratuit pour les moins de 18 ans).

Renseignements : 04 90 47 25 56 ou 06 85 89 43 89
Mail : joseph.lyvinec2913@gmail.com



Quatuor Charly

Le samedi 25 janvier à 17h, la Médiathèque accueille un concert du Quatuor Charly, un groupe constitué seulement de saxophones. Il interprétera un large répertoire de musiques américaines, allant du classique au contemporain, en passant par le jazz et le rock. Entrée libre.

Renseignements : 04 90 47 27 49



Le film d'animation "La Fameuse invasion des ours en Sicile" sera projeté à deux reprises, les 22 et 25 janvier

Pour cette 5^e édition, le festival "L'Italie fait son cinéma" va proposer du 8 au 28 janvier six films de grande qualité et plus d'une quinzaine de projections au cinéma Le Galet. En parallèle, la Médiathèque accompagnera cette programmation de plusieurs animations tout au long du mois.

Avec quatre longs-métrages primés, un film d'animation tout public et un grand classique du cinéma italien en hommage à l'acteur Vittorio Gassman, la sélection du Comité de Jumelage Saint-Martin de Crau/Manerbio, organisateur de l'événement en collaboration avec le Centre de Développement Culturel (CDC) et la Médiathèque, s'annonce savoureuse. Pour les amateurs de 7^e art et/ou de culture italienne, l'envie de tout voir sera sans doute prédominante.

Et les nommés sont...

Les films que vous pourrez donc découvrir seront, dans l'ordre d'apparition, "Il figlio Manuel" de Dario Albertini, "Piranhas" de Claudio Giovannesi (interdit aux moins de 12 ans), "Leopardi : il giovane favoloso" de Mario Martone, "Nous nous sommes tant aimés !" d'Ettore Scola, "Le traître" de Marco Bellocchio et "La Fameuse invasion des ours en Sicile" de Lorenzo Mattotti (à partir de 6 ans). Tous seront projetés en version originale sous-titrée mais certains également en version française. Vous trouverez le synopsis de chacun

de ces films et le détail des séances dans le programme du festival, disponible à l'accueil du CDC et dans différents lieux publics mais aussi sur le site Internet de la ville, à la rubrique "Actualités/Manifestations".

Autour du festival

La Médiathèque prendra aussi l'accent italien avec, du 6 au 29 janvier, une exposition sur Leonardo da Vinci vu à travers des travaux réalisés par les élèves du collège Charloun Rieu. Le samedi 11 janvier à 10h, un atelier de traduction littéraire autour du livre "Obsession d'automne" de Luca Ricci sera proposé par Marguerite Pozzoli (inscription obligatoire). Cette dernière, éditrice et traductrice chez Actes Sud, reviendra le lundi 13 à 18h pour une conférence sur la représentation de Rome dans la littérature italienne.

Enfin, pour célébrer les vingt ans de la disparition de Vittorio Gassman, un documentaire dédié à cet acteur sera projeté à la Médiathèque le vendredi 31 janvier à 18h. Il sera suivi d'une rencontre animée par Laura Vichi, administratrice du Comité de Jumelage et présidente de l'association L'Usine aux Images. Toutes ces animations sont gratuites et sont à retrouver également dans le programme du festival.

Renseignements
CDC : 04 90 47 06 80
Médiathèque : 04 90 47 27 49



Les spectacles du CDC

Ces prochaines semaines, le Centre de Développement Culturel (CDC) accueille pas moins de 4 spectacles : deux pour le jeune public, un one woman show et une pièce de théâtre. Quatre beaux rendez-vous en perspective, sans compter les autres dates à découvrir dans les pages Agenda !

Abraz'ouverts

Deux percussionnistes mettent en scène d'étranges retrouvailles. Leur histoire prend vie aux sons du *zarb*, un tambour perse. En une improbable parade, ils se croisent et se toisent, se retrouvent et se séparent, s'interpellent dans une langue inconnue mais pourtant familière...

Programmation "Provence en scène" - A partir de 5 ans (45 min) - Tarifs : 7 et 10 € Samedi 11 janvier à 17h30

Mak "Comme tout le monde... à un poil près !"

Mak est unique au monde. Née avec un handicap invisible, elle entend avancer dans la vie et réaliser ses rêves malgré les barrières et les personnes détestables rencontrées dans son parcours. Dans un show optimiste et plein de vie, tourné vers l'autodérision, elle vous invite à rire de son univers décalé. Ne manquez pas ce véritable hymne à la différence !

Tout public - Tarifs : 12 et 15 € Samedi 18 janvier à 21h

La Folle histoire de France

Prenez part au plus fou des cours d'histoire avec le prof qu'on a tous rêvé d'avoir et le pire cancre au monde ! Dans ce spectacle, où tous les faits et anecdotes sont réels, le public est invité à participer à sa manière...

Tout public - Tarifs : 9 et 12 € Vendredi 24 janvier à 21h

Est-ce que je peux sortir de table ?

Les repas de famille n'en finissent pas et l'héroïne aimerait bien s'échapper afin de combattre l'ennui et l'immobilité... Elle invite donc le public à se promener dans son jardin imaginaire. Danses horizontales et verticales viendront alors se nourrir du monde sonore et visuel qui l'entoure.

A partir de 3 ans (35 min) - Tarifs : 7 et 10 € Samedi 1^{er} février, à 17h30



Renseignements et billetterie au CDC :
04 90 47 06 80 - www.cdc-smc.fr

Une cérémonie ancestrale

Le dimanche 26 janvier aura lieu le Pastrage, tradition provençale où les bergers se rendent à l'église pour demander la protection de leur troupeau. Messe, défilé et concert sont au programme de cet événement ouvert à tous.

Chaque année, cette coutume est maintenue grâce à la participation de nombreux acteurs et associations qui se retrouveront tout d'abord devant l'église, sur la place Léon Michaud. A 10h débutera la Messe des Bergers au cours de laquelle, notamment, les vœux des éleveurs seront exprimés et l'agneau confié au prêtre pour la bénédiction. S'ensuivra vers 11h la distribution de navettes et le défilé en direction de l'Hôtel de Ville avec musiques et danses folkloriques assurées par Li Coudelet Danseur.

Cette même association propose ensuite, sous les coups de 13h, un repas organisé cette année au restaurant "Le Saint M", près du Bureau d'Information Touristique (réservations au 04 90 47 32 45). Les animations se poursuivront l'après-midi avec, à 15h30 à la salle Mistral, le concert gratuit de l'ensemble musical Bandüra. Emmené par Théo Pastor, il mettra à l'honneur les musiques provençales, celtiques ou tziganes. Le concert sera précédé, à partir de 15h, d'une séance de dédicaces de Mirèio Couston et Jan-Miquèu Jausseran pour leur livre hommage aux bergers provençaux intitulé *Pastrho*.

Renseignements : 04 90 47 98 40





Vœux à la population

La cérémonie des vœux du Maire, Dominique Teixier, se déroulera le **vendredi 10 janvier** à 19h, salle Mistral.

Fermeture de la Médiathèque

En raison d'une formation destinée à l'ensemble du personnel, la Médiathèque sera fermée toute la journée du **mercredi 8 janvier**.

Nouveaux horaires Envia

Vous pouvez retrouver les modifications concernant les lignes Envia sur le site Internet de la Ville à la rubrique "Actualités"/"Bon à savoir". Ces changements, opérés depuis le 23 décembre, sont notamment dus aux nouveaux horaires des trains et à l'adaptation aux heures des entrées et sorties scolaires du Lycée Saint-Charles.

Par ailleurs, à compter du **lundi 6 janvier**, la ligne 228, qui relie Arles à Saint-Martin en période scolaire, fera dorénavant un arrêt supplémentaire à Caphan afin de relier ce quartier au Lycée Saint-Charles, aux heures des entrées et sorties scolaires.

Nouvelles consignes de tri

En janvier, lors des marchés du vendredi, des conseillers d'ACCM déambuleront afin d'expliquer les nouvelles consignes de tri et distribuer des flyers explicatifs.

Repas des aînés

Le CCAS et la Municipalité organisent les deux traditionnels repas de fête auxquels sont conviés, chaque année, les aînés. En décembre, une invitation personnelle a été envoyée à tous les Saint-Martinois âgés de 66 ans et plus au 31 décembre 2019. Si vous êtes concerné et que vous n'avez encore rien reçu, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale avant le **6 janvier 2020**.

Renseignements : 04 90 47 00 17

Demandes de subvention

Le dossier de demande de subvention communale 2020 est disponible et téléchargeable sur le site Internet de la ville, à la rubrique "Vie associative"/"Zoom sur les subventions". Il devra être retourné complété **avant le 31 janvier 2020**, de préférence par voie dématérialisée, ou directement à la Maison des Associations (MDA), où il peut également être retiré.

Notez-le ! Afin de vous aider à le compléter, la responsable du service financier tiendra une

permanence à la MDA le **vendredi 24 janvier** de 10h à 12h, sur rendez-vous.

Inscription permanence : 04 90 47 17 29, poste 6458

Nouveaux arrivants

Les personnes nouvellement arrivées sur Saint-Martin de Crau seront prochainement accueillies par l'équipe municipale et les chefs des services. Si vous êtes installés depuis peu sur la commune et que vous n'avez pas encore reçu l'invitation pour assister à cette réception, n'hésitez pas à contacter le service Protocole **avant le vendredi 17 janvier**.

Contact : protocole@stmartindecrau.fr

Enquête EMC²

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en partenariat avec l'Etat et le Département des Bouches-du-Rhône, réalise une Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du bassin de vie de la Métropole. Cela concerne notamment les habitants du département des Bouches-du-Rhône. Pour cette enquête en cours, qui devrait s'achever en avril 2020, 5 740 ménages seront désignés par tirage au sort et interrogés. Ces derniers seront informés par courrier avant d'être contactés par les enquêteurs de la société Alyce afin de convenir d'un rendez-vous. Pour attester de ses fonctions, la personne chargée de l'entretien sera munie d'une carte professionnelle, d'une copie de la lettre avis envoyée ainsi que de divers documents nécessaires au déroulement de l'enquête.

Collecte de jouets

L'antenne locale du Secours Populaire remercie une nouvelle fois tous les Saint-Martinois pour leur générosité. Elle a permis cette année la collecte de plus de 2 500 jouets qui feront la joie de nombreux enfants.

Environ 2 300 jouets ont été récoltés grâce au porte à porte effectué par les membres de l'agence Century 21. L'association tient également à remercier pour leurs dons respectifs la maison de retraite Korian La Rimandière et l'école maternelle du Lion d'Or.

De son côté, l'antenne du Secours Catholique a reçu également de nombreux jouets grâce à l'action des élèves de l'école du Sacré-Cœur. Ils ont été remis officiellement le vendredi 20 décembre puis distribués le lendemain aux familles saint-martinoises.

Mariages

Naïla Berkane et Benaïssa Kaddori
Marion Amato et Adrien Noël

Félicitations aux nouveaux mariés



Valoriser nos atouts



L'année 2019 nous a permis de conforter notre volonté de ne pas être intégrés à marche forcée à la métropole marseillaise. Le rôle de proximité des maires semble par ailleurs être davantage considéré par le Gouvernement. Forts de cela, nous continuons d'œuvrer pour répondre aux besoins des habitants de notre commune, dans la mesure de nos moyens. Cette année, l'accent a été particulièrement mis sur la finalisation des projets engagés. On citera notamment ceux en lien avec la sécurité et la rénovation des espaces ou bâtiments publics, sans oublier deux réalisations majeures : le Parc naturel de loisirs de la Baisse de Raillon et le Complexe multisports.

GERER AVEC RESPONSABILITE ET RIGUEUR

Nous avons poursuivi nos engagements pluriannuels en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, tout en prenant en compte les demandes de notre population, sans augmenter le taux de nos impôts directs, et en maintenant les tarifs des services publics très en dessous de leur coût réel.

Les finances, dans les grandes lignes

- L'encours de la dette (dernières données légales) correspond à 542 €/habitant (la moyenne de la strate étant de 864 €/habitant)
- La stabilité des taux d'impôts locaux. La part sur le foncier bâti provient à 61 % des entreprises et à 39 % des ménages
- Le paiement, à ce jour, de travaux d'investissement de plus de 9 M€ dont 1,80 M€ de travaux de voirie et réseaux
- Des dépenses et recettes maîtrisées, malgré une flambée des prix dans le secteur BTP et des ressources en baisse
- Des subventions aux associations de 1,45 M€, auxquelles s'ajoute une valorisation des contributions supplétives (avantages en nature) de 1,30 M€

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

Prendre soin des populations fragilisées a toujours été une priorité pour la Municipalité. Cela passe notamment par la mise en place de dispositifs d'aides et d'accompagnement. Les activités sportives et de loisirs, comme les initiatives citoyennes, sont également des vecteurs importants de lien social.

Action sociale // Solidarité

- Poursuite des actions menées par le CCAS (maintien à domicile, services de portage de repas, de restauration collective et de transport en minibus pour les aînés, aides aux Saint-Martinois en difficulté...)
- Renouvellement de l'invitation à deux repas conviviaux pour les séniors de 66 ans et plus. En janvier 2019, ils étaient un millier à y avoir répondu.
- Signature d'un nouveau Contrat Enfance Jeunesse, effectif jusqu'en 2021
- Mise en place avec la CAF de la Convention Territoriale Globale qui définit un projet de services aux familles
- Poursuite du service d'accompagnement numérique qui permet d'aider les usagers dans leurs démarches administratives en ligne
- Livraison de 18 logements locatifs sociaux au Mas de Cura
- Mise en place de rencontres intergénérationnelles
- Organisation de la Semaine de la petite enfance
- Poursuite des séances de gymnastique douce aux séniors par des agents du Service des Sports

Sport // Vie associative

- Reconstitution et élargissement de l'offre d'activités handisports
- Inauguration du nouveau skate park de la Baisse de Raillon
- Inauguration du parc naturel de loisirs de la Baisse de Raillon
- Inauguration du Complexe multisports
- Obtention du Label "Terre de Jeux 2024" (voir page 4)
- Trentenaire du Comité de Jumelage Saint-Martin de Crau / Markgröningen
- Dénomination du terrain synthétique "Stade Théo Quenin"
- Reconstitution de la cérémonie des Trophées des sportifs

Démocratie participative // Vivre ensemble

- Nouvelle enquête de satisfaction sur les services de la Maison des Associations
- Organisation, au printemps, de six réunions de secteurs
- Signature d'une convention entre la Commune et les copropriétaires de la résidence "Le Trident", relative à l'ouverture de voiries privées à la circulation publique et à leur entretien



- Poursuite du combat pour ne pas entrer dans la Métropole et soutien à l'association "Pays d'Arles, je veux décider" qui entend porter la voix des citoyens concernant l'avenir institutionnel du Pays d'Arles
- Mise en place d'un cahier de doléances pour recueillir les contributions des Saint-Martinois, dans le cadre du Grand Débat National
- Mise à disposition d'une salle aux représentants des gilets jaunes pour l'organisation d'une réunion d'initiative locale
- Présence de représentants de la Municipalité aux rencontres et réunions de travail relatives au projet de contournement autoroutier d'Arles

POURUIVRE NOTRE DYNAMISME

Permettre l'accès à une offre culturelle diversifiée, maintenir la qualité des services au public et proposer des rendez-vous festifs et conviviaux tout au long de l'année sont autant de lignes directrices fondatrices.

Culture // Loisirs

- Obtention par la Ville de la plus haute note, les 5@, du label "Territoires, villes et villages Internet" (voir encadré ci-contre)
- Vote du Projet culturel, scientifique, éducatif et social de la Médiathèque en séance du Conseil Municipal
- Adhésion à l'association des communes pastorales de la Région Sud
- Réédition de la Semaine du Numérique et accueil du camion hyperconnecté du Maif Numérique Tour
- Organisation de la 18^e édition du Salon du Livre Jeunesse qui a comptabilisé près de 1 500 entrées sur une journée
- Re dynamisation des Rencontres Photographiques animalières et de nature via le développement d'un partenariat avec l'Ecomusée et les Marais du Vigueirat, l'organisation d'un concours de photos ouvert à tous et la mise en place de divers rendez-vous consacrés à la photographie naturaliste
- Mutualisation de l'accueil de l'Ecomusée de la Crau et du Rétromusée
- Reconstitution des festivités annuelles

Education

- Actualisation du Plan Educatif Territorial
- Création d'une Cellule de Veille Educative, en partenariat avec le CD13 et l'ADDAP13, pour lutter notamment contre le décrochage scolaire
- Partenariat avec le Centre Social les Oliviers pour construire un projet pédagogique propre à l'accueil de loisirs, formalisé par la signature d'une charte
- Suite et fin du déploiement des vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles. Au total, 38 VPI ont été installés.

Santé // Alimentation

- Poursuite des échanges avec les organismes et professionnels de santé afin d'anticiper les départs en retraite des médecins généralistes
- Accueil de la 4^e édition du Salon du Bien-être & de la Santé au Naturel
- Participation à deux enquêtes de santé environnementale (INDEX et EPSEAL Fos-Crau)
- Réédition de la Journée de la Santé, en partenariat avec le Collège Charloun Rieu et les acteurs de la santé

SÉCURISER NOTRE VILLE ET SES VALEURS CITOYENNES

Prévention, protection et sécurisation restent les maîtres-mots de nos actions.

Sécurité // Prévention

- Poursuite du déploiement des caméras de vidéosurveillance portant leur nombre à 85 à ce jour



Les 5@

Le 29 janvier 2019, lors de la remise des prix du Label "Territoires, villes et villages Internet", Saint-Martin de Crau obtenait la plus haute distinction à savoir "5@". Celle-ci vient récompenser l'action de la Commune en faveur des nouvelles technologies et de l'éducation au numérique.

L'association Villes Internet a également décerné à la Municipalité saint-martinoise la mention spéciale "numérique éducatif", au regard des dernières actions réalisées en direction des scolaires.



- Prise de fonction d'un nouveau chef de la Police Municipale (PM)
- Renouvellement de la convention de coordination entre la PM et la Gendarmerie
- Lancement de nouvelles études relatives au renforcement des dispositifs de sécurité actuels
- Coordination des actions des différents acteurs de la sécurité et de la prévention œuvrant sur le territoire, dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Maintien du dispositif "Papys-Mamys Ecoles"
- Reconduction des actions de prévention routière en direction des scolaires
- Echanges techniques avec le CD13 et le Ministère de l'Intérieur concernant la construction de la nouvelle caserne de gendarmerie

Citoyenneté

- Acquisition d'exemplaires du Grand Livre de la Laïcité en vue de les remettre aux Saint-Martinois lors de cérémonies citoyennes et républicaines
- Travail sur l'histoire de la ville, mené par le Conseil Municipal des Jeunes

MAITRISER NOTRE DEVELOPPEMENT

Cette année, de nombreux projets en faveur de l'emploi, de l'économie et de l'activité artisanale ont été mis en œuvre. Plusieurs aménagements importants ont par ailleurs été entrepris.

Urbanisme

- Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- Lancement d'une procédure de déclaration de projet de réalisation d'un parc photovoltaïque au lieu-dit La Ménudelle
- Livraison du lotissement privé "Côté Jardin" à Caphan

Emploi

- Accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi en fonction de leurs attentes. Différents dispositifs ont été mis en place ou renouvelés cette année : chantiers d'insertion Actus, Garantie Jeunes Mission Locale...
- Troisième édition du Forum de l'Emploi. Les 62 entreprises représentées ont conduit, en l'espace d'un après-midi, 457 entretiens d'embauche
- Deuxième édition du Tournoi de l'Emploi, en partenariat avec l'Espace Emploi
- Accueil du Bus de l'Emploi du CD13
- Signature de la nouvelle convention de partenariat local avec Pôle Emploi
- Baisse de 1,6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi (janvier à octobre 2019)

Commerce // Economie // Transports

- Signature d'une charte de soutien à l'activité économique avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Travaux

- Renforcement des berges de la Chapelette, rue Alphonse Daudet
- Travaux de réfection de la voirie (avenue Saint-Roch, rue des Pins, une partie du boulevard de la Libération...)
- Poursuite du déploiement de la fibre optique très haut débit
- Aménagements divers dans les quartiers (réfection de la placette du Mas Planton, création d'un dépose minute devant l'école Marcel Pagnol...)
- Différents travaux réalisés en régie par les services techniques, à l'aide notamment de matériels de récupération (confection des volets en bois de la Maison de la Chasse et de la Nature, aménagements paysagers...)
- Acquisition par les Services Techniques de la Ville de nouveaux équipements, et notamment d'un engin de chantier, visant à réduire la pénibilité de certaines tâches et à améliorer les conditions de travail des agents



PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

La protection de notre environnement et cadre de vie passe notamment par la conduite de projets et d'initiatives relatifs au développement durable, à l'énergie verte ou encore à l'agriculture.

Développement Durable

- Obtention du Label Or lors des Trophées BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) venant récompenser le caractère écoresponsable du Centre Technique Municipal
- Attribution de 66 "primes développement durable" aux Saint-Martinois pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie et l'acquisition de vélos à assistance électrique
- Rénovation de l'éclairage public ayant permis une réduction de 30 % de la consommation annuelle et une baisse de facturation jusqu'à 75 %

Environnement // Agriculture

- Rencontre avec les agriculteurs pour réduire les nuisances sonores des canons anti-grêle (installation d'atténuateurs de bruit, reconfiguration des radars, amélioration de la précision des seuils de déclenchement...)
- Accueil d'une réunion publique, conduite par le Parc Naturel Régional des Alpilles, concernant le renouvellement de la Charte du Parc pour la période 2022-2035
- Poursuite de l'engagement auprès du Symcrau, pour la protéger de la nappe de Crau
- Extension des Jardins Familiaux du Salat avec la livraison de 34 parcelles supplémentaires portant leur nombre total à 83
- Acquisition par les Services Techniques de nouveaux matériels plus performants pour l'entretien des espaces verts et évolution de la planification opérationnelle du Service Propreté.



Bilan des actions d'ACCM sur la commune

- Lancement d'un nouveau fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac), programme d'aides aux commerçants et artisans du territoire
- Aide financière de 180 000 € pour des travaux d'économie d'énergie (remplacement de la chaudière de la salle des Fêtes, rénovation de menuiseries sur divers sites, modernisation de l'éclairage public...)
- Versement d'une attribution de compensation de 4,17 M€ et d'une dotation de solidarité communautaire de 1,34 M€ afin de pallier, notamment, les pertes financières consécutives aux derniers transferts de compétences
- Travaux à l'école de Musique
- Aménagement et requalification de la ZA du Cabrau (avenue du Foirail et rue des Jardiniers) et de la ZI du Bois de Leuze (rues Marie Curie et Papin)
- Opération de réhabilitation du Canal de Haute Crau
- Divers travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement
- Achat, par la communauté d'agglomération ACCM, de nouveaux véhicules écologiques. La moitié des bennes de collecte des ordures ménagères roule désormais au gaz naturel.
- Agrandissement du local à vélo de la gare



Œuvrer bénévolement est à la portée de tous. On peut donner de son temps, partager son expérience, ses compétences, ses idées... Mais certains bénévoles ont ce petit quelque chose en plus qui les rend indispensables : un savoir-faire unique qu'ils aiment à transmettre. C'est le cas de Jean-Pierre Barbet. Après un passage remarqué au Saint-Martin Athlétisme (SMA), il devient, avec son épouse Jeanne, l'une des chevilles ouvrières des Jardins Potagers Familiaux.

En quelques dates

1952 - Naissance à Lieu-Saint-Amand (Hauts-de-France), le 1^{er} mars

1971 - Mariage avec Jeanne, rencontrée un an plus tôt, avec qui il aura 3 enfants et 6 petits-enfants

1978 - Arrive dans le Sud après avoir été recruté en tant que chaudronnier à Fos-sur-Mer

1984 - S'installe à Saint-Martin de Crau

De 1990 à 1995 - Œuvre au sein du SMA, à qui les anciennes classes préfabriquées du collège Charloun Rieu ont été données. Après avoir participé à la remise en état du bâtiment, il offre au Club des appareils de musculation qu'il a fabriqués. C'est aussi lui qui a réalisé l'impressionnant buffet en L, pour ceux qui l'ont connu, avec une étagère à souliers et porte à battants.

2009 - Fait valoir ses droits à la pré-retraite

Depuis 2012 - S'investit, avec son épouse, au sein des Jardins Potagers Familiaux

// L'association est jeune, il faut la faire vivre. Mon but serait de former et de transmettre pour assurer la relève //



Avec son épouse Jeanne, au milieu des Jardins Potagers qu'ils affectionnent tant



Au collège, lors des premières étapes de la création d'un potager permaculture

Un savoir-faire à partager

Quand Jean-Pierre s'engage, il n'y a pas de demi-mesure. Le savoir-faire de ce touche-à-tout se nourrit de sa passion du bricolage et de ses expériences professionnelles. Après des débuts comme chaudronnier, il termine sa carrière en tant que chef de chantier. Une activité prenante, qui lui laisse peu de temps pour s'investir après son passage au SMA. Alors, quand le jeune retraité découvre le projet des Jardins Potagers Familiaux, il n'hésite pas...

Donner sans compter

"Dès le début, en 2012, je me suis porté volontaire pour superviser les différentes étapes. Aux côtés de la Municipalité et du Président de l'époque, j'étais là pour donner des conseils, œuvrer au bon fonctionnement de l'association, monter les cabanons avec une équipe, préparer le terrain... On m'a fait confiance pour m'occuper d'une grande partie de l'organisation logistique et technique des jardins. Il a bien fallu une année pour mettre en place les premières parcelles et, durant les premiers mois, j'étais presque tout le temps là-bas. Mais, quand on aime, on ne compte pas les heures. Le boulot, je le cherchais même un peu et je répondais toujours quand on me sollicitait. J'aimais être sur place pour comprendre et améliorer le projet. Il y avait toujours à faire, pour tous les jardiniers. La 1^{re} tranche des

Jardins a réservé son lot de surprises, pas toujours simples à gérer. Pour la 2^e tranche, l'expérience aidant, tout a été beaucoup plus facile. Avec Jean-Marie Gongora, le nouveau Président, nous avons suivi tous les aspects avec les services et élus de la Ville, qui se sont toujours montrés très enthousiastes et réceptifs."

En plus des parcelles, Jean-Pierre, souhaite installer un rucher aux Jardins. "Cela me semblait important pour favoriser la pollinisation. Aujourd'hui, nous avons 10 ruches et une équipe de 7 personnes, soudée et formée, qui accomplit les tâches propres aux apiculteurs : nourriture pour l'hiver, préparation des reines, entretien du matériel... Chaque année, de mai à juillet, on emmène les ruches en transhumance dans les Cévennes, à 150 km d'ici, pour faire du miel de châtaigne. La production est aléatoire mais, tous les ans, des dizaines de kilos sont produits et vendus pour financer d'autres actions."

Que de projets !

Au sein de l'association, son esprit est tourné vers l'avenir : "La structure est jeune, il faut la faire vivre. Mon but serait de former et de transmettre pour assurer la relève".

En attendant, il est encore bien présent et les projets individuels ou collectifs ne manquent pas : "Une des adhérentes chapeaute un projet de jardins potagers permaculture

avec le collège Charloun Rieu et l'école élémentaire du Logisson. J'adore travailler avec les enfants. Ils sont curieux, attentifs et très intéressés par le développement durable, dont la philosophie guide notre gestion des parcelles. Ils sont aussi intrigués par la ruche pédagogique et il est très amusant de les voir chercher la reine à travers le rayon vitré ! Cela m'a donné l'idée de créer des jeux autour de la ruche. Je me suis également lancé le défi de produire le plus possible de citrouilles, qui se vendent très bien lors de la Fiest'Assos. Avec les autres membres des Jardins, on travaille par ailleurs à un projet de serre et d'un poulailler".

Pour tout cela, il peut compter sur le soutien indéfectible de Jeanne. Toujours présente à ses côtés, elle a été aide-secrétaire, aide-trésorière avant de devenir trésorière de l'association. Elle participe aussi à toutes les animations, accompagne le groupe lors de la transhumance des abeilles...

"Les Jardins nous tiennent à cœur, on aimerait avoir des équipes pour réaliser tout ce qui est possible. On aime aussi le côté convivial et solidaire. Tout est prétexte aux rencontres et aux échanges autour d'un repas."

En l'écoutant, Jean-Pierre plaisante : "Je crois qu'elle est enchaînée aux Jardins." En réalité, ne le sont-ils pas tous les deux ?

Libre expression municipale



Groupe majoritaire Fiers d'être Saint-Martinois - Ensemble, gagnons le défi de notre avenir

Marie-Rose LEXCELLENT - *Première Adjointe*



En ce début d'année, il convient de se remémorer les réalisations et moments importants de 2019. Les exemples ne manquent pas ! Il suffit de parcourir les pages du bilan municipal pour s'en faire une idée. Ici, je citerai les plus marquants.

Aux agréables sentiers de promenade du Domaine du Lac et du superbe arboretum du Jardin de Gaston, sont venus s'ajouter ceux du parc naturel de loisirs de la Baisse de Raillon. Ce site offre également, à tous les Saint-Martinois, des espaces libres pour s'adonner à divers loisirs : des aires de jeux, des emplacements pour pique-niquer ou se détendre, des terrains de basket et de beach volley, un parcours de santé avec différents modules...

L'extension des Jardins Familiaux du Salat a permis de doubler le nombre de parcelles et ainsi satisfaire les nombreuses demandes. Toutes ces familles, qui cultivent des légumes, fruits ou fleurs, ne se contentent pas de partager leurs expériences, ils se soutiennent et s'entraident avec amitié et bienveillance.

Le magnifique Complexe multisports, inauguré dernièrement, ouvre de nouvelles perspectives aux clubs sportifs et promet de beaux événements à venir.

Je n'oublie pas le Marché de Noël et son feu d'artifice qui, tout récemment, ont fait briller les yeux des petits et des grands. Le programme concocté pour l'occasion a attiré, sur un week-end, des milliers de personnes. Les artisans et commerçants en étaient très satisfaits.

Toutes ces actions contribuent au bien-être des habitants et renforcent le "bien-vivre ensemble". Il en est de même pour les repas offerts chaque début d'année aux retraités qui donnent à ces derniers l'occasion de se rencontrer, de se revoir ou de faire connaissance dans la convivialité, la joie et la bonne humeur.

Pour cette nouvelle année, je souhaite que Saint-Martin de Crau continue de prospérer, dans le respect des valeurs qui sont les siennes. Et, à tous les Saint-Martinois, je transmets mes vœux de bonheur pour 2020.

Groupe de l'opposition - Unis pour l'avenir des Saint-Martinois

GUY BONO - *Ancien député européen - Conseiller municipal et communal*
guybono2020@gmail.com 07 52 06 07 07



L'année 2020 sera marquée par des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars.

Le maire élu depuis 1977 et réélu en 2014 ne devrait pas être candidat. Pour mémoire il est nécessaire de rappeler que le maire actuel a été désigné en 2016 par les 23 conseillers de sa majorité après la démission, du maire élu en 2014. Il se présente donc une véritable possibilité pour les Saint-Martinois d'élire par un vote démocratique dans la stricte tradition républicaine un nouveau maire et une nouvelle majorité municipale.

Il appartient à chacun d'entre nous de participer activement à la réflexion et à la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance municipale renouvelée, au plus près de chaque citoyen, afin de redonner à notre commune son dynamisme. Notre commune possède de nombreuses capacités, il faut savoir les exploiter judicieusement et en faire de véritables atouts pour l'avenir. Revenir à de meilleures relations avec nos partenaires institutionnels et financiers est

indispensable pour réussir. Pour le bien être de tous les Saint-Martinois il est urgent d'apaiser les situations conflictuelles et de ramener de la sérénité dans nos relations extérieures. Faisons de 2020 l'année du vivre ensemble, riche de relations entre nous et de convivialité, une année sereine et constructive où l'écoute et le dialogue priment pour une meilleure cohésion entre tous.

Comme chaque année nous organiserons notre réunion publique le jeudi 30 janvier à 18h30 à la salle « aqui sian ben ». Nous vous y attendons encore plus nombreux cette année. Je tiens à vous adresser au nom de tous les élus du groupe « Unis pour l'avenir des Saint-Martinois » mes souhaits chaleureux pour une belle année, qu'elle soit propice à la réalisation de tous vos projets.

Bonne et heureuse année à tous.

Groupe de l'opposition - Plus belle ma ville

A.CARGNINO - 0620282803 - andre.cargnino@sfr.fr - Facebook : plus BELLE ma VILLE.



Dans le contexte pré-électoral du moment, notre groupe s'abstiendra de toute communication susceptible d'être interprétée comme une prise de position pouvant peser sur les prochaines échéances municipales.

Nous resterons donc dans le factuel et le questionnement plutôt que dans l'interprétation.

Lors du dernier conseil Municipal du 12 décembre dernier les élus de la majorité ont voté une délibération leur permettant d'engager et de payer des dépenses d'investissement entre le 1er janvier et le 31 mars 2020 : c'est-à-dire avant l'adoption du budget primitif, donc après les scrutins des municipales des 15 et 22 mars prochains. Si cette délibération fait partie d'un rituel, elle pourrait au moins être plus claire et détaillée autrement que par des affectations très évasives du style «autres réseaux pour 100 000€», «travaux de voirie pour 300 000€», «aménagement et matériel urbain pour 55 000€», «acquisition et aménagement de terrain pour 35 000€», «avance et acompte 30 000€». Est-ce de l'enfumage, de l'incompétence, du mépris ?

Nous sommes en droit d'en déduire que cette équipe dispose d'1 200 000€ à dépenser sans que cela ne rentre dans leur compte de campagne. De plus, pourquoi donc tant de précipitations à emprunter 1 500 000€ en quelques mois dont 500 000€ en novembre ? Le faut-il pour boucler un budget qui manque cruellement de subventions habituellement récoltées ? Les robinets des différents financeurs se seraient-ils bouchés au point de souffler un tel vent de panique ? Y a-t-il un trou dans une caisse ?

Que se passe-t-il vraiment ? L'absence remarquée des partenaires institutionnels (Etat, Département, Région) lors de l'inauguration du gymnase est peut-être un début de réponse. Rappelons-nous de la célèbre phrase : «ma grand-mère disait : Quand c'est flou, c'est qu'y a un loup». En attendant de voir, Corine Schmitt se joint à moi pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Permanences

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 10h à 11h sur RDV au 06 76 06 45 62 - SMAC Services, les mercredis de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - UNAFAM (Aide à l'entourage des personnes souffrant de troubles psychiques), 2^e mardi du mois, de 15h à 18h sur RDV au 04 90 47 30 37 - **Salle Louis Pélissier** - ARPSM, 4^e vendredi du mois de 9h à 11h30 - Mutuelle de France, 1^{er} et 3^e vendredis de 9h à 12h - **4 rue des Saules** - Souvenir Français, 1^{er} mardi du mois de 16h à 17h - Médaillés Militaires, 1^{er} lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2^e vendredi de 18h à 19h - UNACITA, 2^e mercredi du mois à 17h30 - **Centre paroissial** - Secours Catholique, le lundi de 9h à 11h (renseignements au 06 83 64 55 87) - **20 rue des Compagnons** - Secours Populaire, le lundi de 8h à 12h tous les 15 jours pour les colis alimentaires, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous, le vendredi de 10h30 à 12h pour la distribution des produits frais. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - Boutique solidaire du Secours Catholique, tous les jeudis de 14h à 16h - **Point Information Jeunesse** (PIJ) - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible...) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - **Espace Emploi** - Permanence de l'Armée de Terre (informations, orientation, pré-recrutement...) le 2^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h - Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 - www.airfobep.org

Maison du Citoyen

AVOCAT : lundi 6 janvier, de 9h à 12h (sans RDV, nombre de place limité) - NOTAIRE : le lundi 13 janvier - CLCV (consommation, logement et cadre de vie) : les mardis 14 et 28 janvier de 9h à 12h sans RDV - CIDFF (centre d'informations sur les droits des femmes et des familles) : le mercredi 15 janvier de 14h30 à 16h30 (sur RDV pris à la Maison du Citoyen) - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) : le lundi 27 janvier de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 42 52 29 00) - PRO-BTP : tous les jeudis de 9h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV (pris au 04 96 20 70 00) - ADIL (Agence Départementale pour l'information sur le Logement) : le mardi 14 janvier, de 14h à 17h sans RDV. Avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences auprès de la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68.

Autres

Conseil Départemental : Martine Amselem, Conseillère Départementale, vous reçoit en mairie sur rendez-vous (à prendre au 04 90 47 17 29 poste 6423) - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 86 52 03 30.

PATRICIA ESTHÉTICIENNE
CELLU M6 & BODYSCULPTOR
Amincissement - Rajeunissement - Bons cadeaux
24, Av. de la République - Saint-Martin-de-Crau
Tél. 06 98 06 85 94
patricia.pastore@sfr.fr

CARROSSERIE DU STADE
CARROSSERIE PEINTURE
RÉPARATION ET REMPLACEMENT
VITRAGES
04 90 47 14 67
17, Avenue Saint Roch - 13310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU

PEINTURE LACOMA
A votre service depuis 1973
Peinture - Revêtement sols & murs - Décoration
Ravalements de façades - Pause de gouttières PVC
8, Rue Albert Einstein - Zone du Salat - 13310 SAINT-DE-MARTIN-DE-CRAU
Tél. 04 86 63 17 77 - Port. 06 62 66 64 08
www.peinturelacoma.com - peinturelacoma@hotmail.com

Intermarché SUPER
Les Mousquetaires **leDRIVE** N'hésitez pas à passer commande !
du lundi au samedi
GAT 24 H / 24
"POINT CHAUD" Formule déjeuner à partir de 4,90€ Sandwich, Panini.
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h
15, Rue de la Transhumance - Zone du Cabrau
13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

BRICO MARCHÉ
HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
SAINT-MARTIN DE CRAU
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE
04 90 18 70 20



Animation tennis

Le 24 novembre, le Tennis Club Saint-Martinois accueillait la tournée promotion du "Rolex Monte Carlo Masters", le tournoi monégasque à la renommée internationale. Une cinquantaine d'enfants licenciés du club local a participé aux ateliers proposés.



Cérémonie de la Sainte-Barbe

Le 27 novembre, les Sapeurs-Pompiers de Saint-Martin, accompagnés d'élus et d'acteurs de la sécurité, ont célébré la Sainte-Barbe, protectrice des combattants du feu. Au cours de la cérémonie, un hommage a été rendu aux professionnels et volontaires morts dans l'exercice de leurs fonctions.



Sensibilisation citoyenne

A l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Médiathèque a accueilli début décembre une exposition réalisée par les élèves saint-martinois ainsi qu'un atelier de sensibilisation aux déchets organisé par l'association Zéro Déchet Pays d'Arles.



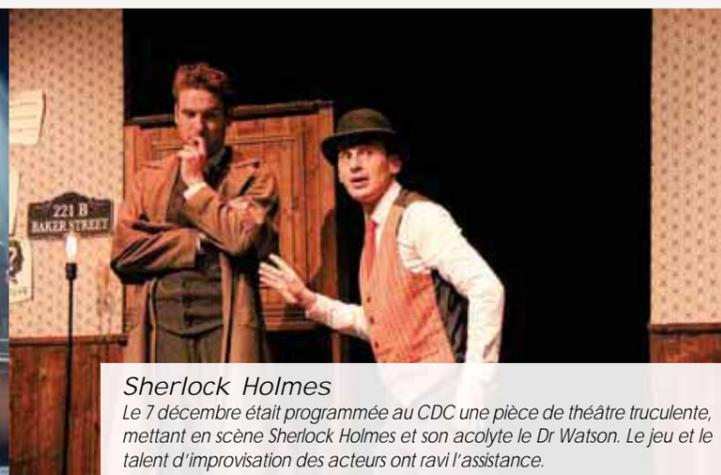
Inauguration du chantier d'insertion ACTUS

Dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire, l'association Actus inaugurait officiellement, le 28 novembre devant l'Espace Emploi, son chantier d'insertion qui a démarré le 1^{er} octobre sur la commune.



Concert de Renan Luce

Le 29 novembre, Renan Luce donnait un concert au Centre de Développement Culturel. Le public a pu apprécier les chansons issues de son dernier album mais aussi les titres qui ont fait son succès.



Sherlock Holmes

Le 7 décembre était programmée au CDC une pièce de théâtre truculente, mettant en scène Sherlock Holmes et son acolyte le Dr Watson. Le jeu et le talent d'improvisation des acteurs ont ravi l'assistance.



Bourse aux jouets du Centre Social les Oliviers

Samedi 30 novembre, le public est venu en nombre à la salle Mistral pour découvrir les jouets et articles de puériculture mis en vente par près de 70 participants. Comme chaque année, un espace était réservé aux associations caritatives (Secours Populaire, Catholique et Restos du Cœur) pour permettre à chacun de faire un geste en faveur des plus démunis.



Solidarité Téléthon

Les 7 et 14 décembre, deux actions en faveur du Téléthon étaient menées. La première, l'opération Caddithon, était conduite par les membres du Lions Club et des jeunes du Lycée Saint-Charles. La seconde, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, consistait à vendre des bidons d'huile d'olive durant le Marché de Noël. Les recettes de chaque action ont été mises en commun et c'est un chèque de 2 400 € qui a été remis à l'AMF Téléthon.



Commémoration

Le 5 décembre, les associations patriotiques ont commémoré la fin de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. A cette occasion, René Paponneau et Armand Lafuente ont reçu la Croix du Combattant pour l'Algérie et le Liban.



Rencontres intergénérationnelles

Le 18 décembre, des membres de la Luseto ont effectué une séance de gym à la Halle de Caphan avec la section baby de La Rythmo, co-organisatrice de cette action avec le Service des Sports de la Ville. Ce même jour, dans le cadre de leur rendez-vous mensuel, les résidents de la maison de retraite Korian La Rimandière ont partagé un moment récréatif avec enfants et parents de la structure multi-accueil des Petits Pas du Centre Social Les Oliviers.





Spectacle "Un petit coin de ciel", le 11 décembre



Ciné-Noël et atelier autour du film "La Reine des Neiges 2", le 14 décembre



Contes "En attendant le Père-Noël" et "La boîte à histoires de Noël", le 18 décembre



Trophée des sportifs
Le 6 décembre, lors de la 9^e cérémonie des Trophées des Sportifs, la Municipalité a récompensé des athlètes, plébiscités par leurs clubs pour leurs performances sportives lors de la saison 2018/2019. Ainsi, 42 trophées individuels ont été décernés. Sur le plan collectif, 26 équipes ont été distinguées suite à leurs résultats. Trente-trois distinctions ont été remises pour la catégorie "Espoirs". Le Handball Saint-Martinois, quant à lui, a reçu le Label Or attribué par la Fédération Française. Félicitations à tous !

En attendant Noël
Afin de faire patienter les enfants jusqu'à la date tant attendue, le CDC et la Médiathèque ont une nouvelle fois eu la bonne idée de mettre en place un programme commun d'animations intitulé "En attendant Noël". Une dizaine d'événements se sont ainsi succédé tout au long du mois de décembre.



Exposition jusqu'au 5 janvier et séance de dédicaces de l'illustrateur Olivier Latyk, le 21 décembre



Spectacle "Bloop", le 21 décembre



Le Noël de l'Aiguille Créative, les 6 et 7 décembre

Tournée des Chants de Noël, le 10 décembre



Noël de l'Amicale des Employés Municipaux, le 13 décembre

Concert de Noël du Chœur Saint-Martin, le 14 décembre

Marché de Noël
Les 14 et 15 décembre, les Saint-Martinois ont pu vivre "Un Noël pas comme les autres" avec les diverses animations organisées par la Municipalité. Marché de Noël, patinoire, shows sur glace, défilé de lampions, feu d'artifice... Tous les ingrédients étaient réunis pour passer un week-end festif. Et le public était au rendez-vous, c'est le moins qu'on puisse dire ! Une affluence record a été enregistrée et beaucoup de retours enthousiastes ont été exprimés, des habitants comme des commerçants. Le succès est complet.

Autres rencontres et animations de Noël
En plus du marché de Noël et du programme "En attendant Noël", d'autres événements sont venus ponctuer le mois de décembre pour le bonheur des Saint-Martinois qui ont répondu présents à l'ensemble de ces manifestations.



Concert gospel de Croch'n Do et Arpèges, le 15 décembre

10^e Salon des Arts, les 14 et 15 décembre



Spectacle de Noël au Relais d'Assistants Maternels, le 16 décembre

Concert de Noël du Conservatoire de musique, le 19 décembre



Expos



Festivités



Musique



Théâtre Art vivant



Balades Sorties



Animations Manifestations



Conférences Rencontres



Sport



Cinéma



Littérature

Expositions

Jusqu'au 1^{er} mars
Au banquet des Gypaètes

A l'Ecomusée de la Crau, les photographies de Yann Toutain mettent en scène différentes espèces de vautours dont l'emblématique "Gypaète barbu". Entrée gratuite pour les Saint-Martinois.

Du 6 au 29 janvier
"Léonardo Da Vinci vu par les collégiens : entre réalité et fiction"

Dans le cadre du festival "L'Italie fait son cinéma", la Médiathèque présente les travaux réalisés par les élèves du collège Charoun Rieu. L'exposition sera accompagnée d'une sélection d'ouvrages. Entrée libre.

Du 7 au 26 janvier
"Regards de Photographes"

Le CDC affiche dans son hall une série de clichés intitulée "Regards de Photographes", réalisée par les membres de l'association Photopassion. Entrée libre.

Du 8 au 30 janvier
Les costumes vénitiens au regard des costumes d'arlésiennes

Dans le hall du cinéma du Galet, dans le cadre du festival "L'Italie fait son cinéma". Entrée libre

Du 8 janvier au 29 février
Peintures, sculptures et photographies

La Maison de la Chasse et de la Nature, accueille les photographies des membres du Photo Club de la Crau et de Jacques Azcoytia, les peintures de Manola Ruffato Martin et les sculptures de Fabien Fontanille. Entrée libre.

Du 27 janvier au 8 février
Les timbres s'exposent

Exposition philatélique de l'Amicale Crau Philatélie dans le hall de la Médiathèque. Entrée libre.

Du 28 janvier au 9 février
Laetitia Vindolet

Les toiles à l'acrylique et tout en rondeur de cette artiste peintre seront dévoilées dans le hall du CDC. Entrée libre.

Du 8 au 28 janvier

"L'Italie fait son cinéma"
Projection de films italiens au cinéma Le Galet.
Voir page 8

Vendredi 10 janvier

Vœux du Maire
A 19h, salle Mistral.
Voir page 10

Samedi 11 janvier

Atelier de traduction
A 10h à la Médiathèque.
Voir page 8

Sortie nature

La Maison de la Chasse et de la Nature (MCN) organise une balade gratuite sur le thème "Les oiseaux d'eau des Salines de Fos". Départ à 9h de la structure. Parcours facile. Prévoir pour toutes les sorties du mois des chaussures et vêtements adaptés, un pique-nique et de l'eau.
Inscriptions : 04 90 55 12 56

"Abraz'ouverts"
Spectacle jeune public à 17h30 au CDC.
Voir page 9

Les 11 et 12 janvier

"Les plumes de la Crau"
Le tournoi national organisé chaque année par le Badminton Club rassemblera plus de 300 joueurs à la Halle des Sports.



Lundi 13 janvier

Conférence "Romans romains"
A 18h à la Médiathèque.
Voir page 8

Mardi 14 janvier

Connaissance du Monde
A 18h30 au CDC, découverte des lacs italiens avec Mario Introia. Tarifs : 7 et 8 €. Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un parent.
Renseignements : 04 90 47 06 80



Mercredi 15 janvier

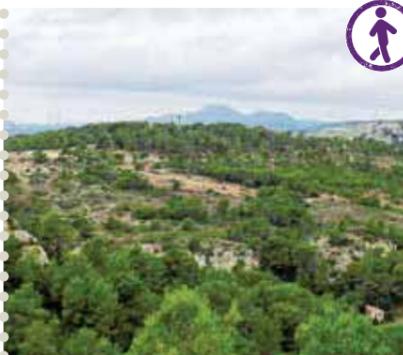
"Histoires pour p'tites z'oreilles"
A 10h à la Médiathèque, conte pour les enfants de 0 à 3 ans. Entrée libre. Inscriptions obligatoires.
Réervations : 04 90 47 27 49

Atelier ludique

A 14h à l'Ecomusée de la Crau, activités autour des empreintes d'animaux. A partir de 6 ans. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Tarif : 5 €
Réervations : 04 90 47 02 01

Vendredi 17 janvier

Sortie nature
La MCN organise une randonnée gratuite au massif du Talagard à Salon-de-Provence. Départ à 9h de la structure. Parcours de difficulté moyenne.
Renseignements : 04 90 55 12 56



Samedi 18 janvier

Visionnage photos
A partir de 9h30, la MCN organise un moment de partage et de réflexions entre photographes pour analyser ses propres clichés. Amenez votre sélection sur une clé USB.
Renseignements : 04 90 55 12 56

Mak

One woman show, à 21h au CDC.
Voir page 9



Dimanche 19 janvier

Brevet de marche
A partir de 7h15 à Maussane. Brevet pédestre de 20 km, mis en place par le Rayon d'Or de la Crau.
Voir page 8

Photos nature
La MCN propose une initiation photo gratuite en pleine nature. Départ à 9h de la structure.
Renseignements : 04 90 55 12 56

Mardi 21 janvier

Collecte de sang
L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles organise une collecte de 15h à 19h30 à la salle Aquil Sian Bèn.

Mercredi 22 janvier

Sortie nature
La MCN met en place une randonnée au Gros Calan, à Eygalières. Parcours de difficulté

moyenne. Départ à 9h de la structure.

Renseignements : 04 90 55 12 56

"Raconte-moi une histoire"

A 16h30 à la Médiathèque pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre.

Renseignements : 04 90 47 27 49

Feria de la Crau 2020

A partir de 19h, salle de conférence Aquil Sian Bèn, la Unica présentera le programme et les cartels à l'affiche de la Feria de la Crau 2020. Entrée libre.

Vendredi 24 janvier

Forum des Métiers et des Formations

De 9h à 12h et de 13h30 à 15h à la Halle des Sports.
Voir page 5

"La folle histoire de France"

Représentation théâtrale, à 21h au CDC.
Voir page 9

Samedi 25 janvier

Patrimoine pastoral

A 14h30, visite guidée dans le centre-ville sur le thème du patrimoine ovin. Lieu du rendez-vous communiqué au moment de l'inscription. Tarifs : 8,50 € pour les adultes, 6 € pour les enfants à partir de 8 ans.
Inscriptions : 04 90 47 98 40

Concert de saxophones

A 17h à la Médiathèque avec le Quatuor Charly.
Voir page 8



Dimanche 26 janvier

Pastrage

A partir de 10h à l'église.
Voir page 9

Oreillettes et loto du CTPR

A partir de 14h à la salle Mistral, le Club Taurin Paul Ricard organise son traditionnel loto camarguais avec dégustation d'oreillettes.

Vendredi 31 janvier

Ciné-rencontre

A 18h à la Médiathèque.
Voir page 8

Samedi 1^{er} février

Est-ce que je peux sortir de table ?

A 17h30 au CDC
Voir page 9

Lotos Salle Mistral

Dimanche 5 janvier à 16h
Amicale des Sapeurs-pompiers

Samedi 11 janvier à 20h
Fédération Départementale Ovine

Dimanche 12 janvier à 16h
Association Saint-Martinoise de Prévention Routière (ASMPR13)

Samedi 25 janvier à 16h
Fuji Judo

Le coup de cœur de la Médiathèque

"Et Léonard de Vinci réinvente la peinture" de Karim Ressouni-Demigneux (Editions Rue du Monde) Pourquoi un livre, une exposition ou la découverte d'un dessin de Léonard de Vinci constituent-ils toujours un événement cinq siècles après sa disparition ? Parce qu'il est un créateur hors du commun, un peintre, un inventeur, un penseur sur l'art et sur l'humanité. Ce très bel album richement illustré propose le récit vivant du cheminement de cet artiste et les réponses qu'il apporte avec ses pinceaux aux grands mystères de la vie.



SAINT-MARTIN DE CRAU

12 février
2020

38^e FOIRE AGRICOLE

